Image not found or type unknown

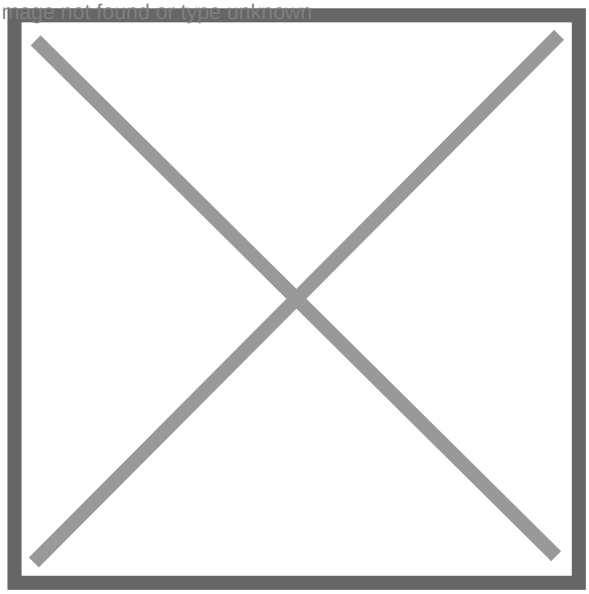

# Je subi un dénigrement au travail suis je victime de diffamation?

Par **molo**, le **06/02/2009** à **10:32**

BONJOUR , je subi de la part de ma collegue un dénigrement , en effet par personnes interposées, elle se plaint que son travail est saboté. Mais le seul à avoir accès à son travail c'est moi. de plus je suis son supérieur hiérarchique.
cela dur depuis plus d'un an , j'étais le seul à entendre ces propos mais maintenant d'autres collègues sont témoins de cela. que puis-je faire ?? , est-ce que je peux attaquer cette personne pour diffamation ?? . Cela n'est qu'un exemple de chose que me fait subir ma collègue, il y à plus d'un an je me suis retrouvé à l'arrêt pour dépréssion suite à la non communication de cette collègue qui m'ignorait (nous étions qu'a deux dans le même bureau) et qui lancer des réflexions indirectes via le téléphone ou personnes interposées mais jamais franchement et j'ai essayer d'avoir des explications mais elle a toujours refusée de les donner. A l'époque mon patron a fait appel à un médiateur mais .....à priori sans succés.

merci de vos réponses.

Par **julius**, le **06/02/2009** à **19:42**

En temps que responsable hiérarchique , méfiez vous du retour de bâton.

Je vous conseille d'en parler à votre PROPRE supérieur qui devra avisé , par une convocation ou une confrontation pour faire cesser ces kankans.

En effet , ne faites pas justice vous même au risque de vous trouver vous même dans la

place de l'accusé "harceleur".

C'est la responsabilité de votre employeur de faire cesser les choses , en cas de refus de la part de l'employé de vous écouter et d'accepter vos consignes.

Par **Marion2**, le **06/02/2009** à **19:46**

Bonsoir julius,

Lorsque l'on vous dit "bonjour", vous ne répondez jamais bonjour ?

Par **julius**, le **06/02/2009** à **20:02**

Comme je l'ai déjà fait récemment remarquer à Carry, est il plus important d'utiliser de basses futilités , tel que des politesses , à des inconnus , ou répondre à leurs attentes ?

Personnellement , grand consommateur des forums de droit , j'ai appris à me passer de la politesse à des personnes inconnues ( politesses futiles et inutiles).
J'y recherche , en réponse , le bien-être des salariés , l'apprentissage de nouveaux cas , qui permettent mon évolution personnelle.

En revanche , je salue volontiers des acteurs de forum , que je rencontre régulièrement , et avec qui nous avons lié "une amitié virtuelle".
Tel des voisins , je ne saluerais que ce que je connais , et avec qui nous avons lié connaissance.
Les hommes sont faits ainsi , et la nature humaine , social , et polie , ne cache qu'un intérêt momentanée .

Cela vous parait peu être inhumain , mais dans ma philosophie de vie , je ne me plies pu à de fausses politesses sans intérêts.

Bien au contraire , j'apprécie à sa juste valeur , le remerciement que nous font chacun des internautes à qui nous rendont un peu d'espoir , ou du moins une lumière sur ce chemin sombre du droit social.

Alors à mon sens , au lieu de réclamer un bonjour , réclamez plutôt le remerciement dû à vos efforts et au temps que vous y consacrez.

Et s'y d'aventure , mes idées différent de votre forum , et que vous souhaitiez m'exclure , j'irais où d'autres auront besoin.

Bonne soirée Laure.

Par **Visiteur**, le **06/02/2009** à **20:47**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

[fluo]j'ai appris à me passer de la politesse à des personnes inconnues ( politesses futiles et inutiles). [/fluo]

quand vous entrez dans votre boulangerie ... vous ne dites pas bonjour... (pourtant ce sont des inconnus)

nous essayons sur le forum avec Laure, Tisuisse, Domi, et tous les autres d'inculquer un minimum de politesse...

je ne vois pas en quoi dire bonjour à un inconnu est futile et iinutile....

[fluo]Les hommes sont faits ainsi [/fluo]
parlez pour vous... heureusement qu'ils ne sont pas tous impolis....

Par **Visiteur**, le **06/02/2009** à **20:53**

désolée Molo d'interférer dans votrre post... mais vous avez dit bonjour et merci.. et j'ai du mal à comprendre que certaines personnes répondent sans la moindre formule de politesse....

vous n'êtes pas un inconuu.. puisque vous avez un pseudo et êtes venu demander notre aide sur le forum...

hélas je ne sais que vous dire pour votre problème... qu'en dit vote supérieur ?

Par **julius**, le **06/02/2009** à **20:57**

Carry,

Je ne vous apprendrais rien ( surtout pas un(e) juriste) que de sortir une phrase de son contexte , n'a plus de valeur.
Vous voudrez bien donc me répondre puisque vous avez décidé d'y répondre , à la globalité , et non à une phrase dont vous avez décidé d'en tirer partie

Cordialement... tout de même

Par **Visiteur**, le **06/02/2009** à **21:00**

no comment.....

Par **Marion2**, le **06/02/2009** à **21:31**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Bonsoir,

Attention à l'orthographe julius, attention... mais je pense que pour vous ce ne sont que de basses futilités...comme un simple bonjour...

Bien cordialement

Par **julius**, le **06/02/2009** à **21:38**

merci ;) ...la hâte me trahira

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés